

Communiqué

La Mutuelle d'action sociale a tenu son assemblée générale ordinaire consacrée à la validation de l'exercice 2022 le samedi 24 Février 2024 à Casablanca.

L'ordre du jour de cette assemblée s'est articulé sur la présentation des rapports moral et financier ainsi que les rapports du commissaire aux comptes et de la commission de contrôle, ces rapports donnent un bilan sur l'ensemble des activités des deux régimes en ce qui concerne la population couverte et les différents aspects liés à la mission de la couverture médicale assurée par la MAS et l'invalidité et de décès gérés par la CAID, ainsi que les principaux agrégats financiers

A l'issue des discussions des rapports présentés, les membres de l'Assemblée générale ont approuvé à l'unanimité l'ensemble des rapports, tout en saluant les efforts déployés par la MAS pour améliorer les services offerts au profit de ses adhérents.

Cette réunion a été marquée par la démission du président du conseil d'Administration M. Hausny HACHIMI IDRISSE de toutes les instances de la MAS.

Par ailleurs et conformément aux articles 24 et 25 du statut la Mutuelle d'Action Sociale, un conseil d'administration s'est tenu pour élire le président et le bureau exécutif dont les noms sont comme suit :

- Le président : M. Mustapha AMBARI
- Le 1^{er} Vice-Président : M. Mohamed ELAZHAR
- Le 2^{ème} Vice-Président : M. Bouchaib MAALOUM
- Le Trésorier : M. Samir DAIA
- Le Trésorier Adjoint : M. Hicham DAFIR
- Le Secrétaire : Mme Nawal ARSALANE
- Le Secrétaire Adjoint : M. Rachid ZAHER
- Le conseiller : Mme Khouloud TAZI
- Le Conseiller : M. Abdelouahed RIZQ